

Rhinite professionnelle sur exposition aux acrylates Le cas d'une patiente travaillant en « onglerie »

Prof. B. Danuser, Drs S-M Praz-Christinaz, D. Chouanière et B. Chiarini

Journées franco-suisse de médecine du travail, Chambéry, 18 juin 2009

Présentation du cas de Mme S.

- Patiente de 37 ans, connue pour une obésité et une hypertension artérielle traitée, par ailleurs en bonne santé habituelle
- Après avoir travaillé dans la vente et dans des bureaux, se retrouve au chômage en 2005
- En profite pour suivre une formation d'« esthéticienne pour ongles » et ouvre sa propre « onglerie »
- Fin 2007, apparition de divers symptômes en lien avec le travail, pour lesquels son médecin-traitant nous l'adresse quelques mois plus tard

Activité professionnelle

- Ponçage des (faux) ongles de la cliente
- Préparation des produits à appliquer (mélange d'un polymère en poudre de et d'un monomère liquide)
- Application à l'aide d'un pinceau des différentes décorations pour les ongles (« french manicure », etc...)



Les symptômes

- Irritation du nez, rhinorrhée, éternuements fréquents
- Irritation des yeux
- Irritation de la gorge et sensation de brûlure de la langue
- Troubles de l'odorat (principalement par rapport aux produits qu'elle utilise à l'onglerie) et du goût
- Parfois sensations de dyspnée et d'oppression thoracique, souvent nocturnes, en semaine

Pour que santé et travail soient compatibles 

Examen médical

- Patiente obèse mais en bon état général
- Hypertendue
- Auscultation des poumons dans la norme
- Peak Flow dans la norme
- Status ORL dans la norme
- Status cutané sans particularité



Pour que santé et travail soient compatibles 

Visite du poste de travail



Pour que santé et travail soient compatibles 

Mesure de l'efficacité du système d'aspiration



Pour que santé et travail soient compatibles 

7

Le filtre...



Pour que santé et travail soient compatibles 

8

A l'intérieur...

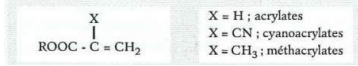


Pour que santé et travail soient compatibles 

9

Les acrylates

- Esters d'acide acrylique et de monoalcool ou de polyalcool, qui entrent dans la composition des résines acryliques



- Utilisés dans les industries plastiques, chimiques, dans les matériaux anticorrosifs et dans l'isolation électrique
- Retrouvés notamment dans la fabrication de verres de contact, prothèses dentaires et orthopédiques, différents types de colles (colles aux cyanoacrylates, utilisées dans diverses activités industrielles), vernis, peintures...

Pour que santé et travail soient compatibles 

13

Maladies liées aux acrylates

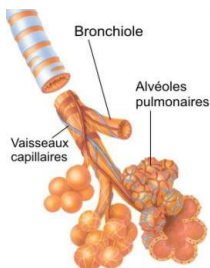
- Premiers cas de dermatoses de contact dans les années 1950
- Réaction buccale et difficultés respiratoires observées par un dentiste chez un patient traité avec une résine dentaire acrylique en 1969
- Enfin, en 1981, le premier cas d'asthme professionnel aux acrylates est décrit chez un employé exposé à des poussières de Plexiglas® (contenant du polyméthylméthacrylate), prouvé par un test d'exposition

Pour que santé et travail soient compatibles 

14

Atteintes pulmonaires

- Par la suite ont également été décrites des alvéolites et broncho-alvéolites



Pour que santé et travail soient compatibles 

15

Chez notre patiente...

- Exposition ORL et respiratoire aux acrylates évidente, confirmée par la visite de poste (poussières & composés volatiles)
- Absence de symptômes durant les périodes de vacances, et nette diminution lors des week-ends
- La mesure du peak flow une dizaine de jours de suite, 2 fois par jour (à 11h et à 20h), montre une diminution des valeurs clairement corrélée avec les jours de travail

Diagnostic retenu et propositions à la patiente

- Rhinite professionnelle sur exposition aux acrylates
- Un asthme n'est cependant pas exclu, d'où l'absolue nécessité de procéder à certains aménagements :
 - Éviter autant que possible les produits contenant des acrylates
 - Installer un système d'évacuation d'air vers l'extérieur avec un modèle de moteur plus puissant
 - Si ce n'est pas possible (pour des raisons financières notamment...), obtenir au moins des garanties quant à l'efficacité du filtre

Conclusion

- Malgré une prévalence faible par rapport aux asthmes professionnels sur exposition à d'autres agents chimiques de bas poids moléculaire (p.ex. isocyanates), les acrylates sont une cause d'asthme professionnel importante, principalement chez les personnes travaillant avec des colles à base de cyanoacrylates
- Les ongleries présentent un potentiel de risque non négligeable, notamment en raison du manque de structure relatif de cette branche, et de leur développement important des dernières années (>1'000 ongleries en Suisse)
- Pour en savoir plus: « Allergies respiratoires aux acrylates, méthacrylates et cyanoacrylates », INRS, Documents pour le médecin du travail n° 88, 4^{ème} trimestre 2001; « www.occupationalasthma.com »

Institut universitaire romand de Santé au Travail
Institut für Arbeit und Gesundheit
Institute for Work and Health
Pour que santé et travail soient compatibles



Merci pour votre attention

Pour toute information complémentaire:
Bastien.Chiarini@hospvd.ch

www.i-s-t.ch
